

# MÉMO TRI - DÉCHETS

## EMBALLAGES ET PAPIERS À TRIER



Papier



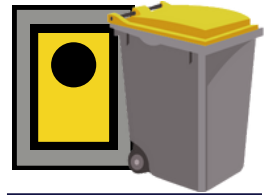
Plastiques  
d'emballages



Emballages  
métalliques



Cartons pliés



**TOUS EN VRAC  
SÉPARÉS ET VIDÉS**

### LES ERREURS COURANTES



### LE VERRE À RECYCLER



Bocaux

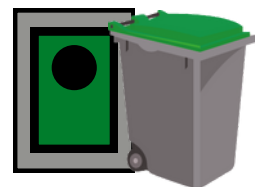


Flacons



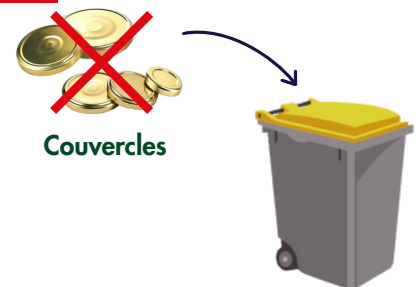
Bouteilles

 **Même cassés,  
même non lavés,  
ils seront recyclés.**



**SANS BOUCHONS  
ET VIDÉS**

### LES ERREURS COURANTES



# MÉMO TRI - DÉCHETS

## LES VÉGÉTAUX



Brindilles



Feuillages



Fleurs mortes



Mauvaises herbes



Fagots

Cordage en fibres naturelles  
Taille : 1 m de long, 5 cm de diamètre  
4 lots maximum par collecte



## LES ERREURS COURANTES



Déchets alimentaires



Sac en plastique



Planches de bois



Souches



## COMPOSTAGE



Dans le compost, on jette les déchets biodégradables de cuisine (épluchures, coquilles d'oeuf...) et les déchets verts (feuilles mortes, fleurs, broyat, ...), qui se décomposent naturellement grâce à l'action de micro-organismes.

## DÉCHETS ALIMENTAIRES



Épluchures de fruits et légumes



Restes d'assiettes



Pain sec, restes de pâtisseries



Os, restes de viande et de poisson



Légumes moisis



## LES ERREURS COURANTES



Produits non alimentaires



Textiles en fibre naturelle



Déchets d'hygiène, coquilles de fruits mer



Trouver le point d'apport volontaire le plus proche de chez moi.



# MÉMO TRI - DÉCHETS

## LES ORDURES MÉNAGÈRES



Produits d'hygiène



Vaisselle cassée



Petits objets plastiques



EN SAC,  
DANS LE BAC

## LES ERREURS COURANTES



Appareils électroménagers



Piles



Pots de peinture et déchets toxiques



Textile



## LES ENCOMBRANTS



Mobilier vidé et démonté



Matelas, tapis



Objets en métal



PAR TERRE, EN TAS

Dimensions autorisées :

- 2 mètres de long/haut
- 50kg par objet

## LES ERREURS COURANTES



Appareils électroménagers



Miroirs et objets cassables



Sanitaires



Pots de peinture et déchets toxiques



Pneus



## COLLECTE DES DÉCHETS TOXIQUES ET DES PETITS DÉCHETS ÉLECTRIQUES

- Chaque 4ème samedi du mois de 9h à 12h sur la place du marché.
- **Déchets toxiques acceptés :** acides et bases, aérosols, ampoules et néons, bouteilles de gaz, d'hélium et d'oxygène, carburants, extincteurs, huiles de moteur et végétales, médicaments, peintures et colles, piles et batteries, produits phytosanitaires, radiographies, solvants.
- **Déchets électroniques acceptés :** petits électroménagers (cafetière, grille-pain, etc.) et petits appareils électroniques (téléphone, câble, clavier, souris, etc.).

## ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

- **Déchèterie mobile de Garches** : du 1er au 4ème samedis de chaque mois 14h-18h30.  
Adresse : parking de la gare.
- **Déchèterie de Nanterre** : un badge d'accès est nécessaire, à demander sur le site internet de Paris Ouest La Défense. Horaires : du lundi au samedi 7h-12h et 13h30-19h, dimanche 9h -12h30. Adresse : 59 avenue des Guillaeraies, 92000 Nanterre.
- **Déchèterie de Meudon** : prendre rendez-vous via le site internet de Grand Paris Seine Ouest. Horaires : du lundi au samedi 7h-12h et 13h30-18h30, dimanche 9h-12h30. Adresse : Route du Pavé des Gardes, 92190 Meudon.

*Dans tous les cas, une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.*



**LES DÉCHETS NON CONFORMES SONT REFUSÉS**

## COLLECTE GROS ÉLECTROMÉNAGER À DOMICILE

**ECOSYSTEM** collecte chez vous, gratuitement et sur RDV le gros électroménager dont vous souhaitez vous débarrasser.



**ecosystem**  
recycler c'est protéger

## SIGNALEMENT DES DÉPÔTS SAUVAGES

Avec l'application **ACDECHETS**, signalez facilement les dépôts sauvages de déchets.

